



Communiqué de presse

Vitry-sur-Seine, le 30 juin 2022

Pas d'ascenseur depuis deux ans à cause d'Enedis !

Les locataires de la résidence Brault et Carle de Choisy-le-Roi sont de plus en plus furieux face au mépris d'ENEDIS ! Depuis plus de deux ans, ces derniers n'ont pas toujours accès aux ascenseurs neufs qui ont été installés à la suite de la réhabilitation extérieure des immeubles. En cause ? Les puissances électriques raccordées sont insuffisantes pour alimenter les appareils car le réseau électrique n'est ni conforme et ni adapté aux nouvelles exigences d'ENEDIS ! Les locataires posent des congés ou des RTT et attendent ENEDIS, en vain, car il n'honore pas ses rendez-vous. Les locataires demandent la clôture immédiate du litige afin de jouir enfin des ascenseurs.

Les locataires sont pour beaucoup âgés et ne peuvent pas monter les six étages de ces bâtiments des années 1930 alors que des ascenseurs flambant neufs ont été installés fin 2019. Ces appareils n'ont pas été raccordés au réseau électrique permettant ainsi leur fonctionnement. Enedis refuse de faire ce raccordement tant que Valophis, le bailleur et client, n'effectue pas les modifications nécessaires du réseau. En attendant des familles entières s'impatientent et accusent Valophis de n'avoir pas anticipé le problème. Mais Enedis est aux abonnés absents malgré les relances incessantes du bailleur et des locataires.

L'audit prévu pour avancer les travaux doit se faire en présence des deux prestataires, celui de Valophis qui a en charge le réseau et ENEDIS qui a en charge le raccordement. Or, si le premier est présent aux différents rendez-vous, Enedis méprise les locataires en décidant de ne pas venir reportant *sine die* le début des travaux.

A la demande de l'amicale des locataires CNL Brault Carle, une dernière rencontre avec le bailleur est prévue le 5 juillet. L'amicale envisage de demander au Maire de Choisy-le-Roi, ville représentée au SIPPEREC qui est le gestionnaire de la distribution de l'électricité dans la commune, de prendre en charge avec efficacité ce dossier.

La Confédération Nationale du Logement du Val-de-Marne soutient la demande des locataires pour que ce litige soit immédiatement clos afin de jouir enfin des ascenseurs.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cnl.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne

Alain Gaulon, président 06 13 23 40 81